



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

France Télévisions

Question écrite n° 11624

### Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le rapport remis au Parlement par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France au Parlement. Selon ce rapport, « la Délégation générale à la langue française et aux langues de France incite les organisateurs des forums et fêtes des langues à donner une plus grande résonnance aux questions linguistiques ». Il lui demande d'une part de préciser la nature de ces incitations et d'autre part de préciser dans quelle mesure les langues régionales de France sont effectivement concernées.

### Texte de la réponse

Les forums et fêtes des langues sont au confluent de la recherche savante et de l'animation populaire. En proposant aux locuteurs de nombreuses langues de les présenter eux-mêmes à leurs concitoyens, en permettant aux spécialistes des questions sociolinguistiques et géopolitiques de dialoguer avec le public, ces manifestations témoignent de l'importance nouvelle que prennent les questions de langues dans la société française, et au-delà car la formule essaime à l'étranger. Leur objectif déclaré est de permettre au plus grand nombre de Français de vivre autour de sujets rassembleurs une expérience culturelle et civique commune. Sur le modèle précurseur du Forum des langues du monde de Toulouse, issu en 1992 d'un travail sur la situation de l'occitan, c'est souvent la réflexion sur les langues de France qui est à l'origine de ces rencontres originales. Elles y ont dans tous les cas une large place, le principe même des forums étant la reconnaissance de l'égale dignité de toutes les langues. La délégation générale à la langue française et aux langues de France incite les organisateurs à populariser leurs thématiques et à les coordonner, notamment autour du 26 septembre, Journée européenne des langues, et par la participation de ses responsables à plusieurs de ces manifestations. Elle a apporté en 2012 un soutien financier à quelques forums (Toulouse : 20 000 €, Lyon : 5 000 €, Langon : 4 000 €, Decazeville : 3 000 €), les directions régionales des affaires culturelles pouvant de leur côté contribuer ponctuellement à ce type d'initiatives.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11624

**Rubrique :** Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture et communication

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [27 novembre 2012](#), page 6884

**Réponse publiée au JO le :** [19 février 2013](#), page 1869